

Fondamentaux circuit national France Beach Volley Series (FBVS)

➡ Organisateurs

Vous avez déjà organisé des tournois ou allez en organiser pour la première fois : ce document a pour vocation de vous accompagner.

Tous les tournois sont régis à travers le **Règlement Particulier des Épreuves** ([RPE](#)) du circuit national, accessible sur le site de la FFvolley.

Vous y trouverez les conditions à respecter et à mettre en œuvre, et ci-après des conseils et les points clés pour la bonne organisation des tournois.

SOMMAIRE

Demande | Organisation de tournois

Page 2

Cas récurrents | Solutions

Page 4

Demandes de Wild Card

Page 5

Le tournoi est terminé

Page 6

Divers

Page 6

Contacts

Page 6

■ Demande | Organisation de tournois

Étape 1 : Je vérifie que je remplis les conditions nécessaires avant d'effectuer une demande

- J'ai pris connaissance du RPE.
- Je m'assure de la disponibilité des terrains et demande les autorisations nécessaires.
- Je définis les besoins matériels, humains et financiers.
- Je m'assure de la viabilité de la formule sportive envisagée.
- Je vérifie qu'assez de personnes sont disponibles le(s) jour(s) concerné(s) pour m'aider à accueillir les équipes, veiller à la gestion sportive et à l'entretien des terrains.
- Le prize money correspond au niveau de tournoi que je vais demander.
- J'ai souscrit l'assurance nécessaire pour organiser des tournois.

Étape 2 : Je vérifie que je suis dans les temps pour effectuer ma demande

- S1 : 8 mois avant la date du premier jour du tournoi.
- S2-1000 : 6 mois avant la date du premier jour du tournoi.
- S2-750 | S2-500 : 60 jours avant la date du premier jour du tournoi.
- S2-250 : 45 jours avant la date du premier jour du tournoi.
- S3 - 150 | S3-100 : 25 jours avant la date du premier jour du tournoi.

Étape 3 : Je remplis le formulaire en ligne¹

Une fois le tournoi en ligne → je reçois un mail de la Fédération avec demande d'avis de validation du Comité | de la Ligue :

- Je signe les documents.
- J'enregistre le lien du drive pour accéder aux affiches.
- **J'enregistre le lien de vérification des licences.**
- Je fais une demande d'arbitrage au Comité | Ligue | CRB si nécessaire.

Étape 4 : J'accède au(x) tournoi(s) sur la plateforme en choisissant le profil « Organisateur »

⌚ C'est la personne désignée comme « responsable de l'organisation » dans le formulaire qui aura accès au(x) tournoi(s) sur la plateforme informatique fédérale.



Étape 5 : Avant la clôture des inscriptions

- Je vérifie que le type de licence des participants correspond au niveau du tournoi.
- Je vérifie les surclassements éventuels pour les catégories jeunes.
- Je peux accepter les demandes de modifications d'équipes sans justificatif.

¹ Série 3 : <https://forms.gle/aDFaCb69cX4PZeBk7>

Série 2 : <https://forms.gle/Sc45Asqr39r2SiMg6>

Série 1 et S2-1000 : <https://forms.gle/LGH5wFsL8EZRULDi8>

- Je vérifie qu'il n'y ait pas de doublons - le cas échéant je garde la dernière équipe inscrite.

En cas de tableau incomplet à la date de clôture des inscriptions :

- Pour un série 2 - je peux faire une demande d'aménagement en envoyant un mail à l'instance de référence et à la ccbeach@ffvb.org **48h avant la date de clôture initiale.**
➡ Si la demande est validée alors la nouvelle date pourra être : « [...] jusqu'à 4 jours avant le premier jour de la compétition pour les tournois de série 2. Il ne peut y avoir d'inscription APRÈS la nouvelle date de clôture. »
- Pour les tournois de série 3 (150-100), si le tableau est toujours incomplet à la date de clôture des inscriptions, des inscriptions, par les équipes via la plateforme informatique fédérale, peuvent se faire jusqu'au premier jour du tournoi, dans la limite des places initialement prévues.

⚠ Pour ces deux niveaux de tournois, la vérification de la DHO se base sur la date de clôture initiale.

En cas de tableau complet à la clôture des inscriptions avec des équipes en liste d'attente pour les tournois de Série 2 et 3 :

- « ... l'organisateur a la possibilité de demander par email à la Commission Fédérale Outdoor **d'augmenter le nombre d'équipe dans le tournoi** à condition de **garantir la bonne tenue sportive** de la compétition jusqu'à **4 jours avant la clôture des inscriptions.** »

Étape 7 : Une fois le tournoi clôturé

- Je procède à la répartition des équipes dans les tableaux.
 - 🔍 Les points d'inscription permettent de connaître les paires qui vont entrer dans le tournoi (sauf pour les séries 3).
 - 🔍 Les points techniques permettent ensuite de déterminer quelles équipes entrent dans le tableau principal et le tableau de qualification (si applicable).
- ⚠ Pour les tournois de type Série 3 (150-100), la liste des équipes retenues à la clôture des inscriptions se fait selon l'ordre chronologique des inscriptions.

Étape 8 : J'envoie un message via la plateforme informatique aux équipes inscrites

Le message doit contenir au minimum les informations suivantes :

- Adresse et heure de rendez-vous.
- Moyen et délai de paiement.

Si nécessaire vous pouvez apporter des informations complémentaires :

- Formule sportive des tableaux.
- Heures d'émargement et/ou réunion technique si différents.
- Information sur l'accessibilité au site.
- Information sur les tenues vestimentaires.
- Information sur la présence d'une buvette sur site.
- [...]

💡 Vous pouvez récupérer les adresses mails des personnes inscrites via le module de vérification des licences.



💡 Cas récurrents & Solutions

Je reçois un message d'un joueur qui n'arrive pas à créer/inscrire son équipe

- ✓ Je lui demande d'envoyer **un mail** à l'adresse ccbeach@ffvb.org afin d'expliquer le problème rencontré de la manière la plus détaillée possible (avec capture d'écran à l'appui si besoin).
 - C'est un problème technique : l'organisateur ne peut pas régler.
- ✗ **Je n'ajoute surtout PAS l'équipe manuellement.**
 - Cela crée un bug qui fait qu'elles ne pourront plus s'inscrire ensemble par la suite.

Je reçois un message d'une équipe qui veut se désinscrire

- ✓ « Les désinscriptions sont possibles sans justification avant la date limite d'inscription en envoyant un mail à l'instance de référence et à l'organisateur. »
- ✗ « Toute désinscription après la clôture des inscriptions ne peut se faire sans autorisation préalable de l'instance fédérale administrant le tournoi et sans le règlement des frais de pénalités correspondant définis au chapitre « sanctions et amendes ». »

Je reçois une demande de modification d'équipe après la clôture des inscriptions

- ✓ « - Pour raison médicale

Dans le cas d'une modification d'équipe après le délai prévu, celle-ci devra être justifiée lors de la demande par un certificat médical d'un des deux joueurs, et validée par la FFvolley. »

- ✗ « - Sans raison médicale

Dans le cas d'une modification d'équipe après le délai prévu, celle-ci devra être justifiée au mieux, et validée par la FFvolley. »

⚠ Dans le cas d'une acceptation de la modification, l'équipe sera replacée dans le tableau du tournoi (principal ou de qualification) en fonction du nombre de points de la paire reconstituée sans pour autant pouvoir être mieux classée que l'équipe constituée à l'origine.

⚠ Pour les tournois de série 3 : toute modification d'équipe annule l'équipe déjà inscrite et équivaut à l'inscription d'une nouvelle équipe.



Demandes de Wild Card

Pour les S1 et S2-1000

Un formulaire en ligne² doit être renseigné par les équipes demandeuses :

- Au plus tard, **5 jours** avant la clôture des inscriptions.

Pour les tournois de série 2 (250 | 500 | 750) et série 3 (150 | 100)

Un formulaire téléchargeable³ sur le site de la Fédération doit être envoyé directement aux organisateurs

- Au plus tard, **3 jours** avant la clôture des inscriptions.

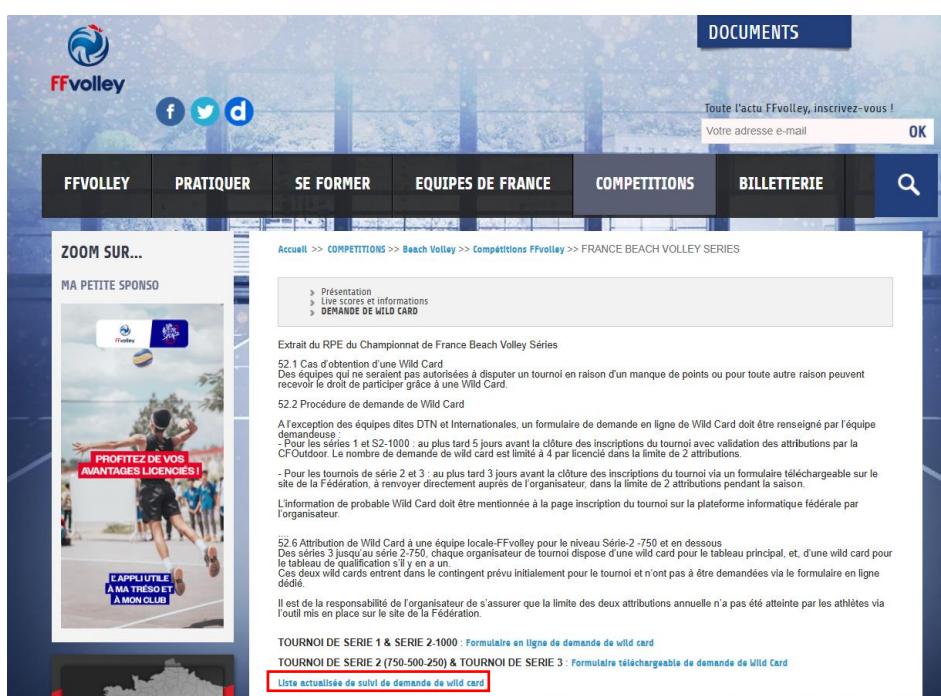
Attribution de Wild Card à une équipe locale-FFvolley pour le niveau Série-2 -750 et en dessous

- « Des séries 3 jusqu'au série 2-750, chaque organisateur de tournoi dispose d'une wild card pour le tableau principal, et, d'une wild card pour le tableau de qualification s'il y en a un. Ces deux wild cards entrent dans le contingent prévu initialement pour le tournoi et n'ont pas à être demandées via le formulaire en ligne dédié. »

⚠ Il est de la responsabilité de l'organisateur de s'assurer que la limite des deux attributions annuelle n'a pas été atteinte par les athlètes via l'outil mis en place sur le site de la Fédération.

🔍 Le nombre de demande de wild card est **limitée à 4 par licencié dans la limite de 2 attributions**.

🔍 Afin de respecter les règles énoncées, je me réfère à la « Liste actualisée de suivi de demande de wild card » - disponible sur le site de la Fédération :



DOCUMENTS

Toute l'actu FFvolley, inscrivez-vous !

Votre adresse e-mail OK

FFVOLLEY PRATIQUER SE FORMER EQUIPES DE FRANCE COMPETITIONS BILLETTERIE

ZOOM SUR...

Accueil >> COMPETITIONS >> Beach Volley >> Compétitions FFvolley >> FRANCE BEACH VOLLEY SERIES

Présentation Live scores et informations DEMANDE DE WILD CARD

Extrait du RPE du Championnat de France Beach Volley Séries

52.1 Cas d'obtention d'une Wild Card
Des équipes qui ne seraient pas autorisées à disputer un tournoi en raison d'un manque de points ou pour toute autre raison peuvent recevoir le droit de participer grâce à une Wild Card.

52.2 Procédure de demande de Wild Card
A l'exception des équipes dites DTN et Internationales, un formulaire de demande en ligne de Wild Card doit être renseigné par l'équipe demandeuse :
- Pour les séries 1 et S2-1000 : au plus tard 5 jours avant la clôture des inscriptions du tournoi avec validation des attributions par la CFOutdoor. Le nombre de demande de wild card est limité à 4 par licencié dans la limite de 2 attributions.
- Pour les tournois de série 2 et 3 : au plus tard 3 jours avant la clôture des inscriptions du tournoi via un formulaire téléchargeable sur le site de la Fédération, à renvoyer directement auprès de l'organisateur, dans la limite de 2 attributions pendant la saison.

L'information de probable Wild Card doit être mentionnée à la page inscription du tournoi sur la plateforme informatique fédérale par l'organisateur

52.6 Attribution de Wild Card à une équipe locale-FFvolley pour le niveau Série-2 -750 et en dessous
Des séries 3 jusqu'au série 2-750, chaque organisateur de tournoi dispose d'une wild card pour le tableau principal, et, d'une wild card pour le tableau de qualification s'il y en a un.
Ces deux wild cards entrent dans le contingent prévu initialement pour le tournoi et n'ont pas à être demandées via le formulaire en ligne dédié.

Il est de la responsabilité de l'organisateur de s'assurer que la limite des deux attributions annuelle n'a pas été atteinte par les athlètes via l'outil mis en place sur le site de la Fédération.

TOURNOI DE SERIE 1 & SERIE 2-1000 : [Formulaire en ligne de demande de wild card](#)
TOURNOI DE SERIE 2 (750-500-250) & TOURNOI DE SERIE 3 : [Formulaire téléchargeable de demande de Wild Card](#)

[Liste actualisée de suivi de demande de wild card](#)

² <https://forms.gle/fRpwLz1tRXKi12fg7>

³ http://www.ffvb.org/data/Files/2025%20-%20BEACH%20VOLLEY/Pr%C3%A9sentation%20Tournois/Formulaire%20de%20WC_Saison%202024-25.pdf

Le tournoi est terminé

Je renseigne le classement final sur la plateforme informatique avant 12h le jour suivant

- J'ai besoin **d'effectuer des modifications dans les tableaux** suite à des absences, désistements, blessures...
- J'envoie un mail à ccbeach@ffvb.org pour demander de rouvrir le tournoi en **expliquant** la situation rencontrée.

Divers

- Toute demande reçue les **jeudis après 18h** concernant un tournoi le week-end, ne permettant pas un délai de traitement administratif suffisant pourra **ne pas** être traitée.
- ⚠ Il est important de vérifier le RPE ainsi que le cahier des charges de chaque niveau. Un tournoi peut être **déclassé** s'il ne respecte pas certains critères : nombre de participants pour valider un tournoi, défaut de licence, etc. Cela peut engendrer une **perte de points** pour les participants.

Contact

Pour toute question relative au beach-volley :

- J'envoie un mail à l'adresse ccbeach@ffvb.org
- Je peux communiquer cette adresse aux joueurs ayant une question ou rencontrant une difficulté.
- Toute demande reçue via un autre canal non-officiel : WhatsApp, Messenger, sms... ne pourra et ne sera **pas pris en considération**.